

Nouvelles Brèves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Sportidons 1

Dossier spécial 2
Manifestations, culture



Enquête publique 3
Schéma de cohérence
territoriale du Pays Comminges
Pyrénées

Au conseil municipal 3

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr



Sportidons : le don d'organes, parlons-en !



De nombreux patients sont en attente de greffons sur l'ensemble du territoire national.

Afin de promouvoir le don d'organes et de tissus, la coordination de prélèvement d'organes et de tissus du Centre hospitalier Comminges Pyrénées (CHCP) de Saint-Gaudens, en association avec les Hôpitaux de Luchon, l'amicale du personnel hospitalier du CHCP et le Groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest, dont le CHU de Toulouse est membre et établissement support, organisent le « SPORTIDONS », événement ludique, sportif et informa-

tif autour du don d'organes et de tissus.

Cet événement se déroulera le samedi 18 mai 2019 de 10h30 à 13h30 autour de Saint-Gaudens.

Ouvert à tous, il s'articulera autour de :

- une balade cycliste (pour adultes et enfants de + 16 ans) de la maison de retraite d'Antichan-de-Frontignes, en passant par Aspet jusqu'au Lac de Sède ;
- une marche et une course à pieds qui partiront de la place Barbastro de Saint-Gaudens jusqu'au Lac de Sède. Ce circuit pédestre a été étudié afin que les personnes à mobilité réduite, enfants et poussettes puissent participer à cet événement.

Les frais d'inscription sont de 5 € (gratuit pour les - 16 ans).

Les pré-inscriptions et le paiement des frais seront possibles sur le site Chrono-start du 2 avril au 15 mai 2019. Le bulletin d'inscription, le règlement et les plans des circuits seront également téléchargeables dès le 02 avril 2019 sur le site web du Centre hospitalier Comminges-Pyrénées.

Un en-cas (biscuits et jus de fruit en briquette) sera remis après passage de la ligne d'arrivée à tous les participants.

Manifestations

Calendrier des animations à venir

- **dimanche 7 et dimanche 14 avril**
matchs de rugby au stade d'Aspet.

- **samedi 11 et dimanche 12 mai**
tournoi de pétanque.

- **samedi 18 mai**
Sportidons : course cycliste et randonnée pédestre.

- **dimanche 19 mai**
vide-grenier de l'école.

- **vendredi 24 mai**
42^e Ronde de l'Izard : course cycliste.

- **samedi 8 juin et dimanche 9 juin** :
trail du Cagire.

- **vendredi 14 juin** : kermesse de l'école.

- **du vendredi 21 au dimanche 23 juin** :
festival Tête en l'air cirque et musique.

- **samedi 22 juin** :
feu de la Saint-Jean à Gouillou.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le samedi 26 janvier dernier au Bois Perché. Dans une ambiance joyeuse et festive les aînés de la commune se sont retrouvés et ont pu discuter autour d'un bon repas concocté par les équipes du Bois Perché. Ils ont pu assister à un concert donné par le groupe *Liberta*, très apprécié de tous. Comme chaque année, les enfants de l'ALAE, avaient réalisé de très jolies cartes de vœux pour chacun des participants.

Cérémonie du 19 mars et remise de la croix du combattant à Fernand Daraux



La commémoration du 57^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée mardi 19 mars à Aspet. Les personnalités invitées se

sont retrouvées au Monument aux morts à 14h30 pour la cérémonie, suivie d'un pot de l'amitié offert par la mairie à la salle du conseil. Les participants, après s'être retrouvés le matin pour une cérémonie à Saint-Gaudens, ont poursuivi après Aspet en se rendant dans d'autres communes du territoire pour continuer les célébrations.

Fernand Daraux, conseiller municipal, s'est vu décerner la carte du combattant et la Croix du combattant, distinction honorifique pour les anciens combattants lors de la cérémonie à Saint-Gaudens.



La salle du restaurant du Bois Perché décorée pour l'occasion pour une assemblée d'aînés heureuse et joyeuse !

Exposition

« Et dire qu'il va falloir partout attendre » est une œuvre d'art contemporaine proposée par Françoise Robe et visible sur deux lieux, la première partie en permanence à l'aquarium du Carré de la République et l'autre partie à l'office de tourisme Cagire Garonne Salat du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que les samedis 2 et 9 mars de 9h à 13h.

« Deux lieux d'exposition comme deux espaces complémentaires, l'un sombre comme une inquiétude, un doute, qui se dévoilerait dans la pénombre (Darling chérie), l'autre clair telle une certi-



tude après le choix (Le vœu) », explique Françoise Robe, plasticienne et habitante du territoire. L'installation est ouverte jusqu'au 1^{er} avril 2019 et ne laissera pas indifférent. Une découverte pleine de surprises décrit ainsi par sa créatrice : « Mon premier est une vibration de l'intérieur de l'âme - mon second, la vision d'un courant - mon troisième est enfin les mots dits - mon quatrième sera un rendez-vous - mon tout je le veux. »

Vous avez encore jusqu'au 1^{er} avril pour aller admirer cette installation artistique originale et singulière.

Enquête publique : SCOT

Le PETR Pays Comminges Pyrénées élabore le schéma de cohérence territoriale (SCOT). Le SCOT est le document de planification stratégique qui fixera à l'échelle du territoire les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 15/20 ans à venir. Ce document est élaboré en concertation avec les élus du territoire, les partenaires institutionnels, les chambres consulaires, les associations...

Le SCOT sert de cadre de référence pour toutes les politiques territoriales : il aborde notamment l'urbanisme, l'habitat, l'économie, les déplacements, les

équipements et plus généralement l'organisation de l'espace.

Une enquête publique sur ce sujet a démarré le 11 mars 2019 et se déroulera jusqu'au 19 avril 17h. Vous pouvez trouver l'ensemble des informations sur le site du PETR sur le lien suivant : <https://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot/>

Vous pouvez participer et vous exprimer sur le lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/scot-commingespyrenees/>

Une permanence de la commission d'enquête aura lieu à la mairie d'Aspet,

à la salle du conseil municipal, le 3 avril 2019 de 9h à 12h.



Transport scolaire

Un aménagement de sécurité a été mis en place devant l'école Germaine Barès depuis la rentrée de janvier. Cet aménagement vise à réguler la circulation sur une seule voie par un effet de chicane, dans le but de sécuriser la descente et montée des enfants dans le bus. Cet aménagement

été étudié en concertation avec le service des transports du conseil départemental pourra être réalisé de façon définitive après que sa phase de test sera jugée satisfaisante.

Depuis le 11 mars, un nouvel arrêt de bus scolaire a été mis en place sur la

ligne Aspet-Sengouagnet au quartier Baradas. L'arrêt au Baradas s'effectue aux horaires suivants : le matin à 8h07 et le soir à 17h08, le mercredi midi à 13h28. Les cartes de transport scolaire seront adressées directement aux familles.

Compte-rendu du conseil municipal du 14 février

• **Une enveloppe annuelle financière** prévisionnelle de 3 000 € maximum de participation communale, permettant de réaliser dans les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, a été votée à 11 voix pour et une abstention.

• **Pour améliorer l'éclairage du boulodrome** afin qu'il parvienne à un niveau de compétition départementale, le SDEHG a demandé à la commune d'engager sa participation financière à 4 098 € sur un montant total de 9 261 €. Le conseil a voté à 11 voix pour et une abstention.

• **Le recensement de la population** de la commune d'Aspet au 1^{er} janvier 2014 (année de l'élection municipale) situant la commune dans la tranche de 1 000 à 3 499 habitants, le conseil, à 11 voix pour et une abstention, octroie les indemnités annuelles de fonction ci-après : 37, 57 % de l'indice brut 1027 pour le maire, 13,5 % pour les quatre adjoints, 6 % pour le conseiller délégué et 9 % du même indice en enveloppe globale pour huit conseillers, soit 1,125 % pour chaque conseiller.

• **Les tarifs des emplacements des marchés de plein vent** ont été modifiés par délibération par 12 voix pour et une abstention. Pour les abonnés, 1,50 € le mètre linéaire, 2 € pour les non abonnés (2,50 € sous la halle, abonnés ou non) ; le forfait branchement électrique pour les commerçants en abonnement trimestriel : 2 € par jour de branchement ; pour les non abonnés, le tarif du branchement électrique s'élèvera à

2,50 € par jour de branchement.

• **Le conseil municipal d'Aspet** a été appelé, comme l'ensemble des communes et intercommunalités de France, à se prononcer sur le soutien à la résolution adoptée lors du congrès de 2018 de l'Association des maires de France (AMF). Par 13 voix et 1 abstention, le conseil soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation de l'AMF avec le gouvernement.

• **La réforme du lycée voulue par le gouvernement** réduit et dévalorise les possibilités d'enseignement de la langue occitane. Si elle était maintenue en l'état, cela signifierait l'arrêt de mort de l'enseignement de l'occitan dans la plupart de nos écoles, collèges, lycées et facultés de l'académie d'Occitanie. Cet enseignement concerne plus de 11 300 élèves dans 174 établissements. Par 13 voix pour et une abstention, le conseil décide de solliciter Monsieur le ministre de l'Éducation nationale pour réintroduire, dans la réforme des lycées, le fléchage des moyens spécifiques à l'enseignement de l'occitan dans les académies d'Occitanie.

(Le nombre de voix exprimées varie de 11 à 13, deux conseillers, retenus à une réunion communautaire, sont arrivés au cours du conseil.)

L'intégralité de ces séances peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-asp31.fr

BRÈVES

Semaine nationale de la petite enfance

La semaine nationale de la petite enfance se déroule du 18 au 24 mars, autour du thème « pareil, pas pareil ». Le multi accueil d'Aspet « Les petits diables » participe à cet événement en organisant quatre ateliers ouverts aux parents : création d'un petit bonhomme, mémo des animaux, à la découverte des sens et la tête des émotions. Une lecture est aussi organisée à la bibliothèque municipale sur le même thème.



Numéros utiles	
Pompiers	112/18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CCGS (Aspet)	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26
Trésor public	05 61 90 80 00

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Cartes d'identité et passeports : des délais rallongés

Les départs en vacances, les examens... accroissent les demandes de pièces d'identité. Les dates de rendez-vous ne sont disponibles qu'à partir du 20 mai 2019 ; vérifiez vos pièces et ne tardez pas !

Aménagements de sécurité à Fontagnères et Sarradère

En réponses aux inquiétudes exprimées par les riverains des quartiers de Fontagnères et Sarradère, sur la vitesse pratiquée par les automobilistes sur la RD5, des aménagements de sécurité de type « écluse double » associés à des passages pour piétons, seront mis en place. La vitesse sera réglementée à 30km/h. Ces aménagements seront installés dans un premier temps de manière provisoire pour une phase test de deux mois à compter du 1^{er} avril 2019. A l'issue de cette période, ils pourront être implantés de manière définitive, si l'évaluation de leur effet se sera avérée positive.

Relève des compteurs d'eau

La relève des compteurs d'eau est prévue sur la

commune d'Aspet du 18 mars au 1^{er} avril 2019. Merci aux propriétaires de bien vouloir prévoir l'accès aux compteurs et le nettoyage des niches.

Ramassage des ordures ménagères

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères est une compétence de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat. Pour toute demande ou réclamation à ce sujet, vous pouvez donc contacter la communauté de communes au 05 61 94 73 73. Le ramassage des ordures ménagères se fait le lundi et le vendredi matin dans le centre d'Aspet. Pensez à sortir votre conteneur la veille de la tournée. Ne laissez pas de sacs sur la voie publique au risque qu'ils soient éventrés par des animaux.

Interdiction d'utilisation des désherbants chimiques

Les désherbants chimiques étaient déjà interdits d'utilisation par les collectivités depuis 2017. C'est le cas dans les espaces publics, sur la voirie, dans la forêt et dans les cimetières. Ils sont depuis le 1^{er} janvier 2019 également interdits d'utilisation par les particuliers chez eux. Des solutions alternatives existent : utiliser des plantes locales, associer des plantes aux béné-

ficiés mutuels, utiliser des plantes et animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et ravageurs, favoriser la biodiversité et alterner les cultures, adopter le paillage... Vous pouvez retrouver plus de renseignements sur le site www.jardiner-autrement.fr

Bibliothèque municipale

Une soirée jeux s'est déroulée vendredi 22 mars à la bibliothèque. Adultes et enfants étaient conviés à cette soirée ludique et sympathique. La bibliothèque donne aussi toujours rendez-vous à ses lecteurs le premier mercredi du mois pour des séances du club de lecture. Au programme de la prochaine séance, qui se déroulera le mercredi 3 avril à 18h, des romans de littérature anglaise du XIX^e siècle. Le changement des livres prêtés par la Médiathèque départementale vient d'avoir lieu : mille nouveaux ouvrages vous attendent.

Bonne retraite Huguette !

Depuis le 15 mars, Huguette Rozes a cessé ses fonctions au sein de la mairie d'Aspet, plus précisément aux services scolaires où elle assurait une aide à la cantine et l'entretien des écoles. C'est en 1982, qu'elle débute en qualité d'agent de service. Durant sa carrière, Huguette a travaillé principalement aux services scolaires, mais aussi, pendant plusieurs étés, elle venait en renfort au camping municipal. La municipalité d'Aspet lui souhaite une bonne retraite.

ALAE : "Les Bricoleurs du Cagire"

Le jeudi 14 mars, les enfants ont commencé à désherber le jardin qui leur est réservé à côté de la passerelle de l'ALAE, afin de pouvoir planter des graines et des bulbes dans les prochaines semaines. Cette activité fait partie des moments TAP (temps d'activités périscolaires) qui ont lieu le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30, et permet de familiariser les enfants avec la nature et la découverte du jardinage.

Durant la période scolaire de mars et avril, d'autres activités seront proposées aux enfants : peinture, step avec la venue d'un intervenant, sortie cinéma au Bois Perché... Toutes ces activités seront annoncées sur le site internet de la mairie à l'adresse : www.mairie-aspet31.fr onglet vie quotidienne/école-ALAE/accueil de loisirs associé à l'école.

